CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E102272** **VALABLE JUSQU'AU** **10/12/2026**

ÉDITÉ LE 12/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1987

Raison sociale : MENUISERIE CHARPENTE LATEURTRE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 04/11/2025

Capital : 35 100

403 ROUTE DE VEULETTES
76450 PALUEL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM ROUEN 343100798RM076

Siret : 343 100 798 00010

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 1224960/Y

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5173977904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5173977904

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 02 35 97 54 70 **Fax :**

Portable : 06 80 40 46 51

Responsabilité légale :
LATEURTRE LAURENT GÉRANT

Site Internet : http://menuiserie-lateurtre.fr

E-mail : marie.menuiserie@lateurtre.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 003 122 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	5	11/12/2022
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	5	15/11/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur	2	15/11/2022
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E102272** **VALABLE JUSQU'AU** **10/12/2026**

ÉDITÉ LE **12/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1987
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 04/11/2025
Capital : 35 100

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **343 100 798** **00010**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 1224960/Y

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5173977904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5173977904

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **MENUISERIE CHARPENTE LATEURTRE**

403 ROUTE DE VEULETTES
76450 PALUEL

Téléphone : 02 35 97 54 70 **Fax :**
Portable : 06 80 40 46 51

Site Internet : http://menuiserie-lateurtre.fr
E-mail : marie.menuiserie@lateurtre.fr

Responsabilité légale :
LATEURTRE LAURENT GÉRANT

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	11/12/2022
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	15/11/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	15/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.